

PRÉVISIONS DE CROISSANCE CONTINUE
LE SECTEUR DES ASSURANCES GÉNÈRE UN CHIFFRE D'AFFAIRES DE 163 MILLIARDS DE DINARS EN 2023

Page 5

PÉTROLE

**LE BRENT FRÔLE
CE LUNDI
LES 80 DOLLARS**

Page 5

ISSN : 1112-7449
MIDI



L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

Libre

N° 5199 | Mardi 4 février 2025 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

FOOT/ LIGUE 1 ALGÉRIENNE :

**OOREDOO ALGÉRIE
SPONSOR OFFICIEL
DU CLUB SPORTIF
CONSTANTINOIS**

Page 16

TEBBOUNE AU JOURNAL L'OPINION

LES DÉCLARATIONS HOSTILES DE POLITIQUES FRANÇAIS ONT CRÉÉ UN CLIMAT DÉLÉTÈRE

Pages 2 et 3



**RENOUVELLEMENT DES DOCUMENTS
JUSTIFICATIFS DES RETRAITÉS :
LA CNR ENCOURAGE
L'UTILISATION DES SERVICES
NUMÉRIQUES**

Page 4



**PRÉPARATIFS DE RAMADHAN :
LES POUVOIRS PUBLICS
METTENT LES BOUCHÉES
DOUBLES**

Page 4

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE

Les déclarations hostiles de politiques

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a accordé un entretien au journal français l'Opinion, dans lequel il a évoqué les relations avec la France et nombre de questions nationales et internationales d'actualité.

La France et l'Algérie sont entrées dans une crise sans précédent depuis six mois. Vous avez utilisé une métaphore « Je maintiens le cheveu de Mu'awiya »- pour expliquer l'état de quasi-rupture des relations... Qu'est-ce que cela signifie ?

Mu'awiya I^{er} est le fondateur du puissant empire des Omeyyades et son premier calife au VII^e siècle. C'était un dirigeant très intelligent, prêt à faire beaucoup pour ne pas arriver à la rupture.

C'est mon état d'esprit pour ne pas tomber dans une séparation qui deviendrait irréparable. Le climat est délétère, nous perdons du temps avec le Président Macron. Nous avons beaucoup d'espoirs de dépasser le contentieux mémoriel.

C'est pour cela que nous avons créé, à mon initiative, une commission mixte pour écrire cette histoire qui nous fait encore mal. Et pour dépolitiser ce dossier. J'ai même reçu deux fois l'historien Benjamin Stora. Il a toute mon estime et réalise un travail sérieux avec ses collègues français et algériens sur la base des différentes archives bien que j'aie déploré que l'on n'aille pas assez au fond des choses. Nous avons aussi établi une feuille de route ambitieuse après la visite en août 2022 de mon homologue français, suivie de celle Elisabeth Borne, alors Première ministre, une femme compétente connaissant ses dossiers. Mais, plus rien n'avance si ce n'est les relations commerciales.

Le dialogue politique est quasiment interrompu. Il y a des déclarations hostiles tous les jours de politiques français comme celles du député de Nice, Eric Ciotti, qui qualifie l'Algérie d'« Etat voyou » ou du petit jeune du Rassemblement national [Jordan Bardella] qui parle de « régime hostile et provocateur ». Et ces personnes aspirent un jour à diriger la France... Personnellement, je distingue la majorité des Français de la minorité de ses forces rétrogrades et je n'insulterai jamais votre pays.

Est-ce la reconnaissance par la France de la « marocanité » du Sahara occidental l'été dernier qui a été le déclencheur de cette crise ?

Nous avons parlé avec le Président Macron plus de 2 heures 30 en marge du sommet du G7 à Bari, le 13 juin dernier. Il venait de perdre les élections européennes et avait annoncé la dissolution de l'Assemblée nationale.

Il pensait de bonne foi qu'il pouvait compter sur les voix des Français originaires du Maroc et de l'Algérie pour, à l'issue du scrutin législatif, former une alliance centriste lui permettant de poursuivre sa politique. Il m'a alors annoncé qu'il allait faire un geste pour reconnaître la « marocanité » du Sahara occidental, ce que nous savions déjà. Je l'ai alors prévenu : « Vous faites une grave erreur ! Vous n'allez rien gagner et vous allez perdre. Et vous oubliez que

vous êtes un membre permanent du Conseil de sécurité, donc protecteur de la légalité internationale, alors que le Sahara occidental est un dossier de décolonisation pour l'ONU qui n'a toujours pas été réglé. »

Que répondez-vous à ceux qui reprochent aux dirigeants et aux médias algériens d'utiliser la France comme une rente mémorielle ?

Quelle rente mémorielle ? Honorer ses ancêtres, laisser en paix les âmes de nos martyrs... Jusqu'à aujourd'hui, la France commémore encore ses soldats et résistants tombés dans la guerre contre l'Allemagne, ses cinéastes font des films.

Il y a encore des contentieux non déclarés avec Berlin bien qu'il n'y ait eu que quatre ans d'occupation et encore, pas sur tout le territoire. Et vous voudriez nous interdire d'effectuer notre propre travail de mémoire ? Ce qui s'est passé chez nous est unique en Afrique. C'est le seul cas de colonisation de peuplement où l'on a amené des Européens par bateau sur un sol étranger pour en faire une terre française, découpée par ordre numérique dans la suite chronologique des départements français. Nos résistants ont été massacrés par centaines de milliers. Cette colonisation fut bien plus sanglante que la conquête des pays d'Afrique subsaharienne et la période des protectorats en Tunisie et au Maroc.

Je m'interroge sur la manière dont Madame Le Pen va s'y prendre si elle parvient au pouvoir : va-t-elle une nouvelle rafle du Vel d'Hiv et parquer tous les Algériens avant de les déporter ?

Marine Le Pen a déclaré qu'« il faut faire avec l'Algérie ce que Trump a fait avec la Colombie » et utiliser tous les moyens de pressions sur votre pays : plus d'octroi de visas, gel des transferts financiers, saisie des biens de personnalités algériennes en France...

Ce sont des « analphabétisés ». Les responsables du RN ne connaissent que l'utilisation de la force. Il y a encore dans l'ADN de ce parti des restes de l'OAS pour laquelle il fallait tout régler par la grenade et les attentats. Et comparaison n'est pas raison : les relations entre les Etats-Unis et la Colombie n'ont rien à voir avec les nôtres. Les Américains n'ont pas colonisé l'Amérique latine.

Et Donald Trump cherche à régler une question migratoire. Moi, je m'interroge sur la manière dont Madame Le Pen va s'y prendre si elle parvient au pouvoir : veut-elle une nouvelle rafle du Vel d'Hiv et parquer tous les Algériens avant de les déporter ? L'Algérie est la troisième économie et la deuxième puissance militaire africaine. Nous sommes conciliants, nous allons doucement, nous sommes prêts à dialoguer mais le recours à la force est un non-sens absolu.

L'administration Trump veut expulser 306 Algériens établis illégalement aux Etats-Unis. Allez-vous les accepter ?

Nous allons le faire parce que cette demande est légale.

Le président américain n'a pas d'arrière-pensée liée à l'immigration algérienne aux Etats-Unis alors que le programme du RN, depuis feu Jean-Marie Le Pen, s'attaque systématiquement à l'islam et à l'immigration, avec comme bouc émissaire l'Algérie.



L'eurodéputée Reconquête Sarah Knafo demande la suppression de l'aide au développement française à l'Algérie...

Cela relève d'une profonde méconnaissance de l'Algérie. C'est de l'ordre de 20 à 30 milliards par an.

Le budget de l'Etat algérien est de 130 milliards de dollars et nous n'avons pas de dette extérieure. Nous finançons chaque année 6 000 bourses africaines pour venir étudier chez nous, une route de plus d'un milliard de dollars entre notre pays et la Mauritanie et venons d'effacer 1,4 milliard de dette à douze pays africains. Nous n'avons pas besoin de cet argent qui sert avant tout les intérêts d'influence extérieure de la France.

Il y a peu d'entrées illégales, la plupart de mes compatriotes arrivent en France avec des visas pour étudier ou exercer comme médecins, avocats ou ingénieurs, sans que cela pose de problème aux autorités

Beaucoup de Français se sont émus que l'Algérie n'accepte pas le renvoi de l'influenceur algérien « Doualemn » qui a appelé sur TikTok à infliger une sévère correction à un opposant algérien France. Le comprenez-vous ?

Je ne veux pas imposer à la France des Algériens en situation irrégulière. Nous avons d'ailleurs accordé 1800 laissez-passer consulaires l'année dernière.

Mais il faut respecter les procédures légales. Bruno Retailleau, [le ministre de l'Intérieur], a parlé de l'Algérie comme d'un « pays qui cherche à humilier la France » : il a voulu faire un coup politique en forçant son expulsion. Il vient d'être retoqué par la justice française qui n'a pas

justifié l'urgence absolue de sa mesure d'expulsion. Gérard Darmanin, son prédécesseur à ce poste, avait aussi débuté son ministère en cherchant à nous forcer la main, puis il est venu à Alger et, in fine, nous avons trouvé le bon modus operandi.

La France vous adresse environ 10 000 demandes de laissez-passer consulaires par an. Confirmez-vous ce chiffre ?

Chaque nouveau ministre français de l'Intérieur donne de nouveaux chiffres. Beaucoup de clandestins se font passer pour des Algériens.

Ils déchirent leurs papiers en arrivant en France. Il y a peu d'entrées illégales, la plupart de mes compatriotes arrivent en France avec des visas pour étudier ou exercer comme médecins, avocats ou ingénieurs, sans que cela pose de problème aux autorités.

Plusieurs politiques français exigent la dénonciation des accords de 1968. Est-ce un problème pour vous ?

Pour moi, c'est une question de principe. Je ne peux pas marcher avec toutes les lubies. Pourquoi annuler ce texte qui a été révisé en 1985, 1994 et 2001 ?

Ces accords étaient historiquement favorables à la France qui avait besoin de main-d'œuvre. Depuis 1986, les Algériens ont besoin de visas, ce qui annule de fait la libre circulation des personnes telle qu'elle est prévue dans les accords d'Evian.

Ils sont donc soumis au règlement de l'espace Schengen. Certains politiques prennent le prétexte de la remise en cause des accords pour s'attaquer à ces accords d'Evian qui ont régi nos relations à la fin de la guerre.

AU JOURNAL L'OPINION

français ont créé un climat délétère



Ces accords de 1968 sont une coquille vide qui permet le ralliement de tous les extrémistes comme du temps de Pierre Poujade.

Boualem Sansal n'est pas un problème algérien. C'est un problème pour ceux qui l'ont créé. Jusqu'à présent, il n'a pas livré tous ses secrets. C'est une affaire scabreuse visant à mobiliser contre l'Algérie

Des comités de soutien se montent en France pour demander la libération de l'écrivain binational Boualem Sansal. Emmanuel Macron a même évoqué une Algérie « qui entre dans une histoire qui le déshonore ». Comment les propos d'un écrivain de 75 ans peuvent-ils être considérés comme une menace pour la sécurité nationale d'un pays souverain doté de la deuxième armée du continent ?

Boualem Sansal n'est pas un problème algérien. C'est un problème pour ceux qui l'ont créé. Jusqu'à présent, il n'a pas livré tous ses secrets. C'est une affaire scabreuse visant à mobiliser contre l'Algérie. Boualem Sansal est allé dîner chez Xavier Driencourt, l'ancien ambassadeur de France à Alger, juste avant son départ à Alger. Ce dernier est lui-même proche de Bruno Retailleau qu'il devait revoir à son retour. D'autres cas de binationaux n'ont pas soulevé autant de solidarité. Et enfin, Sansal n'est français que depuis cinq mois...

En cela, il a les mêmes droits que les autres ressortissants français, notamment en matière de visite consulaire en prison...

Boualem Sansal est d'abord algérien depuis soixante-quatorze ans.

Il a eu un poste de direction au ministère de l'Industrie. C'est un retraité algérien. Le Parlement européen a adopté une résolution pour sa libération.

Mais les parlements panafricain, arabe et islamique se sont montrés solidaires avec l'Algérie.

Ses avocats réclament l'accès à leur client et les diplomates français veulent assurer sa protection consulaire. Comment va-t-il ?

Il est sous mandat de dépôt. C'est la loi algérienne. Il a eu un check-up complet à l'hôpital, il est pris en charge par des médecins et sera jugé dans le temps judiciaire imparti. Il peut téléphoner régulièrement à sa femme et à sa fille.

Mais, tout de même, l'homme est vieux et malade. Pourriez-vous prendre des mesures de grâce à titre humanitaire ?

Je ne peux présager de rien.

La Grande Mosquée n'est pas une officine. Le recteur actuel, Chems-Eddine Hafiz, a été choisi de manière concertée avec son prédécesseur, Dalil Boubakeur, et l'Etat français

Le journal Opinion et d'autres médias ont révélé qu'il y avait des factures non payées dans les hôpitaux français. Qu'en est-il ?

Cela fait trois ans que l'on attend une réunion avec les hôpitaux de Paris pour lever ce contentieux qu'on estime à 2,5 millions d'euros, bien loin des chiffres avancés dans la presse française.

D'ailleurs, nous avons pris la résolution de ne plus envoyer nos malades en France. Ils vont dans d'autres pays européens, comme l'Italie, la Belgique ou encore la Turquie. C'est le résultat de toutes ces tracasseries que nous subissons.

L'Algérie a toujours payé ses dettes, mais nous ne sommes pas prêts à honorer n'importe quelle facture. Il faut que l'accueil et la prise en charge soient justifiés.

Autre dossier, celui de l'influence de l'Algérie à la Grande Mosquée de Paris. Y a-t-il toujours des financements algériens pour la GMP ?

L'Etat algérien n'a pas voulu laisser des associations douteuses faire de l'entrisme à la Grande Mosquée et a toujours pris en charge son entretien.

Lorsque j'étais ministre de la Communication et de la Culture, j'ai instauré ces aides. Elles servent notamment à rénover les bâtiments.

La France officielle n'a jamais fait d'objection et se rend régulièrement aux invitations du recteur.

La Grande Mosquée n'est pas une officine. Le recteur actuel, Chems-Eddine Hafiz, a été choisi de manière concertée avec son prédécesseur, Dalil Boubakeur, et l'Etat français. Je l'ai reçu après sa nomination.

L'ex-ministre des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, était étonné de cette nomination à l'époque. Il trouvait cela incongru, pensant que le nouveau recteur était anti algérien car il était binational.

Craignez-vous un changement à la tête de la Grande Mosquée ?

Le climat actuel est malsain. Peut-être d'autres pays arabes sont en train de jouer avec le feu en voulant affaiblir le recteur actuel avec la complicité de Bruno Retailleau qui veut lancer des enquêtes sur ses biens, pour le remplacer à terme.

Pourquoi avoir accordé le monopole de la certification des produits halal à cette institution ?

D'autres se prévalaient de certifier les produits halal, sans le faire, pour les exporter sur notre territoire. On a demandé au recteur, qui est un honnête homme, d'assurer la prise en charge de cette certification par son institution.

Le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire sur les plans humain, moral, politique et militaire. Nous estimons que l'Algérie doit le faire avec la France qui doit nous dire avec précision les périmètres où ces essais ont été réalisés et où les matériaux sont enterrés

Jean-Noël Barrot, le patron du Quai d'Orsay, se propose de venir à Alger. L'étendue de toutes ces polémiques n'exigent-elles pas pour les deux pays de se reparler rapidement ?

Je suis totalement d'accord avec vous. Encore faut-il que le président français, les intellectuels, les partisans de la relation puissent faire entendre leurs voix.

Voulez-vous dire par là que vous êtes disposé à reprendre le dialogue à condition qu'il y ait des déclarations politiques, disons... « fortes » ?

Tout à fait. Ce n'est pas à moi de les faire. Pour moi, la République française, c'est d'abord son président. Il y a des intellectuels et des hommes politiques que nous respectons en France comme Jean-Pierre Chevènement, Jean-Pierre Raffarin, Ségolène Royal et Dominique de Villepin, qui a bonne presse dans tout le monde arabe, parce qu'il représente une certaine France qui avait son poids. Il faut aussi qu'ils puissent s'exprimer.

Et ne pas laisser ceux qui se disent journalistes leur couper la parole et les humilier, particulièrement dans les médias de Vincent Bolloré dont la mission quotidienne est de détruire l'image de l'Algérie. Nous n'avons aucun problème avec les autres médias, qu'ils soient du secteur public ou privé.

Le ministre des Armées, Sébastien Lecornu, propose de renouer le dialogue autour des questions de sécurité au Sahel et de lutte contre le terrorisme au Proche-Orient avec la perspective du retour des jihadistes franco-algériens de Syrie...

Nous ne reculerons jamais face aux terroristes, qu'ils viennent de Syrie ou d'ailleurs. Mais il appartient à la France de traiter les cas des jihadistes qui se sont radicalisés sur son territoire et sont partis faire le jihad au Levant.

Nous, nous nous occupons des combattants qui se sont radicalisés en Algérie. D'ailleurs, nous nous étions mis d'accord à une époque sur cette répartition avec le ministère français de l'Intérieur tout en coopérant étroitement en matière de renseignement.

La question des réparations relatives aux essais nucléaires et à l'utilisation d'armes chimiques par la France peut-elle être un autre sujet pour la reprise de coopération ?

C'est indispensable. Le dossier de la décontamination des sites d'essais nucléaires est obligatoire sur les plans humain, moral, politique et militaire.

Nous pouvions le faire avec les Américains, les Russes, les Indonésiens, les Chinois. Nous estimons que l'Algérie doit le faire avec la France qui doit nous dire avec précision les périmètres où ces essais ont été réalisés et où les matériaux sont enterrés.

Il y a aussi la question des armes chimiques utilisées à Oued Namous. J'ai commencé ma carrière de fonctionnaire à Béchar, à l'ouest du pays, au tout début des années 1970. Pratiquement toutes les semaines, nous avions des plaintes d'éleveurs relatives à la mort de leurs bêtes.

Il ne faut pas mettre la poussière sous le tapis et régler définitivement ces contentieux.

Tout ce qui est « Retailleau » est douteux compte tenu de ses déclarations hostiles et incendiaires envers notre pays

Nicolas Lerner, patron de la DGSE, était à Alger le 13 janvier. Le but de cette visite était-il de renouer le dialogue ou de régler le contentieux lié à l'affaire Aïssaoui Mohamed Amine alias « Abou Rayan », un ex-jihadiste algérien que la France aurait voulu utiliser pour soi-disant comploter contre l'Algérie ou le Niger ?

Il a demandé à être reçu. Nous avons accepté car nous avions confiance en lui quand il dirigeait la DGSI (Ndlr : avant sa nomination à la DGSE).

L'affaire « Abou Rayan » est un épiphénomène.

Elle n'est pas de nature à faire l'objet d'un contentieux entre deux puissances, l'une européenne, l'autre africaine.

Cela a fait la une des journaux en Algérie...

« Abou Rayan » est un repentir qui nous a informés de la démarche de recrutement français et de ses rencontres à l'ambassade de France à Alger par un responsable de la DGSE. La presse a divulgué cette histoire à un moment où les relations sont à un point critique.

N'est-ce pas le rôle des agences de renseignement d'infiltrer les groupes terroristes ?

Certes, mais la France a essayé de le recruter sur notre sol sans nous prévenir. Nous avons été vigilants comme la France l'est sur son territoire.

Historiquement, il y avait des bons rapports entre le renseignement intérieur français et les services algériens. Qu'en est-il aujourd'hui ?

La DGSI est aujourd'hui sous la tutelle du ministre l'Intérieur. Tout ce qui est « Retailleau » est douteux compte tenu de ses déclarations hostiles et incendiaires envers notre pays.

Il n'y a donc plus de coopération, à l'inverse de la DGSE [Ndlr : sous la tutelle du ministère des Armées] qui a su garder ses distances.

HAJ 2025 :

La compagnie aérienne Tassili lance un programme spécial pour ces vols

La compagnie aérienne Tassili a l'intention de lancer un programme spécial pour les vols de Hajj pour la saison 1446H/2025M, et ce, pour la première fois dans l'histoire de la compagnie.

Le directeur général, Abdel Samad Aourihan, a expliqué : « Pour la première fois dans l'histoire de Tassili Airlines, nous allons mettre en place un programme de vols pour le Hajj, avec des vols directs vers les lieux saints », ajoutant que « cette réalisation reflète notre capacité à nous adapter aux besoins nationaux et à élargir notre champ de services pour les pèlerins algériens, tout en maintenant les normes de qualité et en respectant les horaires ». Cela fait suite au « succès » du programme Omra de l'année 2024, en collaboration avec les agences de voyages.

En évoquant le bilan de l'année précédente, le directeur général a notamment souligné le renforcement des vols intérieurs avec l'ajout de la ligne Alger-Ain Salah-Tamanrasset avec deux vols par semaine, ainsi que la ligne Alger-Bechar-Alger avec deux vols par semaine, et l'ouverture de la ligne reliant Tindouf à Alger chaque dimanche. Cela vise à contribuer au développement économique et touristique du pays.

En plus des vols intérieurs, la compagnie a élargi son offre en augmentant le nombre de sièges disponibles sur ses lignes internationales, proposant des vols réguliers vers Strasbourg, Nantes et Paris, afin de répondre aux besoins de la communauté algérienne à l'étranger.

Le directeur général a salué la coopération étroite avec les différents acteurs du secteur de l'aviation civile nationale, soulignant à cet égard l'importance du protocole de coopération récemment signé avec Air Algérie. Il a précisé que cette relation « complémentaire » vise à améliorer les services aériens et à renforcer la connectivité aérienne à l'intérieur et à l'extérieur du pays.

Il a considéré que Tassili Airlines (filiale du groupe Sonatrach) n'est pas « simplement un transporteur aérien, mais un acteur fiable dans la chaîne de production nationale, en particulier dans le secteur des hydrocarbures. La compagnie contribue de manière significative au transport des cadres et des travailleurs vers les sites de production », tout en affirmant « un engagement total à poursuivre les efforts pour développer les services, renforcer le réseau de vols, et contribuer au développement économique et social du pays ».

R.N.

PRÉPARATIFS DE RAMADHAN :

Les pouvoirs publics mettent les bouchées doubles

L'Etat œuvre à mettre en place toutes les conditions pour préserver le bien-être et la dignité des citoyens comme cela a été évoqué à maintes occasions par le président de la République.

PAR : IDIR AMMOUR

Concernant le mois de Ramadhan, qui aura lieu dans moins d'un mois, les préparatifs entrepris pour ce mois sacré, période de grande consommation, s'annoncent sous des conditions particulières. Les pouvoirs publics sont sur le qui-vive pour honorer les engagements du premier magistrat du pays en s'articulant autour d'une batterie de mesures qui s'apparente à celles mise en place par le passé, à la seule différence, que cette année les facteurs et les données de gestion et de gouvernance ont changé à la faveur d'une volonté politique d'éradiquer l'anarchie. Le président Abdelmadjid Tebboune, pour sa part, suit personnellement ce dossier. Il n'a cessé de donner des instructions pour garantir que ce Ramadhan soit encore meilleur que le précédent, avec des prix modérés et une disponibilité continue des produits. Il a également insisté sur la nécessité de corriger les lacunes observées l'an dernier, notamment con-



cernant la viande. C'est la priorité absolue du gouvernement ! En effet, Youcef Cherfa, ministre de l'Agriculture, et Tayeb Zitouni, ministre du Commerce intérieur, sont en première ligne dans cette « bataille ». Les deux ministres ont multiplié les réunions et rencontres pour finaliser un « plan » visant à garantir un Ramadhan serein. En effet, pas plus loin que le week-end dernier, Cherfa a mobilisé ses équipes pour une réunion de travail « spécial Ramadhan ». Il était question d'évaluer les différentes opérations incluses dans le programme d'approvisionnement

du marché en produits agricoles de large consommation, dans le cadre des préparatifs pour ce mois sacré. Selon un communiqué du ministère, « un exposé a été présenté sur le programme de régulation concernant les viandes blanches et rouges, ainsi que les légumes tels que les pommes de terre, les oignons, l'ail, les céréales, les légumineuses, le lait et ses dérivés, ainsi que l'huile d'olive ». Lors de cette réunion, les quantités prévues pour être injectées dans le marché pendant le mois sacré ont été examinées, que ce soit celles stockées, importées ou les produits saisonniers. À cet égard, le ministre a salué « les efforts déployés par tous les acteurs et l'approche proactive mise en œuvre pour garantir la disponibilité des produits agricoles les plus consommés durant le mois de Ramadhan, en adéquation avec le pouvoir d'achat des citoyens ». C'est, en effet, avec cette vision que le gouvernement gère ce dossier sensible. Toutefois, malgré ces mesures, la spéculation reste une menace. La mafia de la spéculation, toujours prête à profiter de la situation, pourrait contre-carrer ces efforts. Mais l'État est déterminé à lutter contre cette pratique. Le président Tebboune a affirmé que cette époque de spéculation est révolue. Un arsenal judiciaire renforcé et la criminalisation de ces pratiques sont mis en place pour contrer ces acteurs sans scrupules.

I.A.

RENOUVELLEMENT DES DOCUMENTS JUSTIFICATIFS
DES RETRAITÉS :

La CNR encourage l'utilisation des services numériques

La Caisse nationale des retraites (CNR) appelle les bénéficiaires d'une allocation ou d'une pension de retraite, nés en février, à renouveler leurs documents justificatifs durant ce mois, en privilégiant l'utilisation des services numériques mis à leur disposition à cet effet, indique lundi un communiqué de la Caisse.

La CNR appelle les bénéficiaires d'une allocation ou d'une pension de retraite, nés en février, à renouveler leurs documents justificatifs durant ce mois, les invitant à privilégier l'utilisation des services numériques mis à leur disposition afin de renouveler leurs documents à distance, sans avoir à se déplacer dans les agences locales dont ils relèvent, en utilisant la plateforme mobile «RetraiteDz», lit-on dans le communiqué.

Le renouvellement des documents pour les pensions directes s'effectuera par reconnaissance faciale (R-Face) afin de confirmer que le bénéficiaire de la pension directe est toujours en vie.

Quant aux pensions transférées, les bénéficiaires devront confirmer leur identité via la reconnaissance faciale, puis scanner les documents requis (selon le cas) à l'aide de la caméra de leur téléphone et les télécharger directement via l'application. Après confirmation du succès de l'opération, une notification sera envoyée via l'application RetraiteDz confirmant la finalisation du renouvellement des documents justificatifs à distance, précise la même source.

Dans le cadre de l'amélioration des services administratifs et de la simplification des démarches au profit des retraités, la CNR adopte une stratégie structurée pour le renouvellement périodique des documents justificatifs, en se basant sur le mois de naissance comme date fixée pour chaque retraité afin d'effectuer cette opération une fois par an, ajoute le communiqué.

Concernant les documents à renouveler chaque année, il s'agit, pour la retraite directe, d'une fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, ou d'un certificat de vie pour les retraités célibataires.

Pour les bénéficiaires d'une retraite de réversion, les documents à renouveler sont les suivants:

Pour la veuve: certificat de non-remariage, fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales.

Pour la fille orpheline majeure: attestation de non-activité professionnelle rémunérée.

Pour les orphelins majeurs: certificat de scolarité pour les plus de 21 ans, une copie du contrat d'apprentissage pour les moins de 25 ans.

Pour les ascendants: fiche familiale de l'état civil avec la mention marginale (en vie). Pour les enfants présentant une incapacité au travail: attestation de non-activité professionnelle rémunérée, fiche familiale de l'état civil avec mentions marginales, ajoute le communiqué.

R.N.

EDUCATION NATIONALE :

Ce que le syndicat des inspecteurs a proposé au ministre

Le syndicat des inspecteurs de l'éducation a proposé plusieurs suggestions au ministre de l'Éducation nationale, Mohamed Saghiir Saâdaoui, parmi lesquelles l'annulation de l'intégration des inspecteurs de l'éducation nationale par matière, gestion des lycées, gestion financière et matérielle, ainsi que l'orientation et le conseil scolaire et professionnel, dans le grade d'inspecteur de l'enseignement secondaire.

Le syndicat a également suggéré au ministre Saâdaoui de maintenir un seul grade, «Inspecteur de l'éducation nationale», en dehors des catégories, classe 02, et d'intégrer automatiquement tous les inspecteurs de l'éducation nationale, qu'ils soient inspecteurs de matières, de gestion des lycées, de gestion financière et matérielle, ou d'orientation et de conseil scolaire et professionnel, dans ce grade. À noter que ces rencontres s'inscrivent dans le cadre de la réception des observations et propositions des organisations syndicales agréées par le secteur concernant le statut de base, le système indemnitaire, ainsi que les préoccupations professionnelles et sociales des fonctionnaires.

R.N.

PRÉVISIONS DE CROISSANCE CONTINUE

Le secteur des assurances génère un chiffre d'affaires de 163 milliards de dinars en 2023

Le président de la Fédération algérienne des compagnies d'assurances et de réassurances, Youcef Ben Mesia, a déclaré hier que le secteur des assurances en Algérie a connu une évolution significative ces dernières années, avec un chiffre d'affaires atteignant 163 milliards de dinars en 2023, soit une hausse par rapport aux 137 milliards de dinars enregistrés en 2020. Cela représente une croissance annuelle d'environ 5 %.

Dans une interview diffusée dans le cadre de l'émission «Invité du matin» sur la première chaîne de radio, Ben Mesia a précisé que les premières projections pour 2024 indiquent une augmentation d'environ 4,2 %, et que des prévisions plus optimistes sont attendues pour les années suivantes. Le président de la fédération a souligné que le secteur des assurances joue un rôle clé dans le soutien à la croissance économique et l'attraction des investissements, notamment en permettant l'investissement des économies dans des projets d'envergure, ainsi qu'en contribuant à la reconstruction après les catastrophes



naturelles. En ce qui concerne les évolutions du marché, Ben Mesia a noté un changement dans le portefeuille des assurances en 2023, avec une diminution de l'assurance automobile au profit d'assurances couvrant une plus grande diversité de risques. Ce changement témoigne de l'adaptation du secteur aux besoins et attentes des consommateurs.

Il a ajouté que l'ouverture du marché des assurances en Algérie depuis 1995 a favorisé une concurrence accrue, avec environ 25 compagnies d'assurances opérant dans le pays, qu'elles soient publiques, privées, mixtes ou étrangères. Actuellement, le secteur comprend plus de 2000 agents agréés, plus de 3000 agences d'assurances et 700 agences bancaires, ce qui renforce la compétitivité et permet une offre plus variée de produits et services d'assurances.

Quant à la contribution du secteur des assurances au PIB, Ben Mesia a souligné que celle-ci reste faible, à peine 0,5 %, plaçant ainsi l'Algérie sur un pied d'égal-

ité avec des pays africains comme l'Égypte et le Nigéria. Cependant, il considère que cela reflète un potentiel encore largement sous-exploité, notamment dans le domaine de l'assurance des personnes. Enfin, il a insisté sur la nécessité d'intensifier les campagnes de sensibilisation à l'importance de l'assurance et à ses avantages, tout en proposant des solutions innovantes adaptées aux besoins de la population algérienne. Il a également appelé à une révision du cadre législatif du secteur afin de créer un environnement juridique stable, propice à l'attraction des investissements nationaux et internationaux. Ben Mesia a conclu en soulignant l'importance de renforcer le marché de la réassurance, tant au niveau national qu'international, afin de couvrir les grandes installations industrielles que les entreprises locales ne peuvent pas assurer seules. Cela contribuerait à renforcer la solidité financière du marché local et à réduire la dépendance aux devises étrangères.

RENFORCEMENT DE LA COUVERTURE DES RÉSEAUX MOBILES

De nouvelles mesures vers la transition numérique en Algérie

Le ministre de la Poste et des Télécommunications, Sid Ali Zerrouki, a présidé, une importante rencontre avec les responsables des opérateurs téléphoniques, en présence du président de l'Autorité de régulation de la poste et des communications électroniques (ARPCE), Mohamed El Hadi Hannachi, indique un communiqué du ministère.

Cette rencontre qui s'est tenue, hier dimanche, dans le cadre de l'accompagnement de la stratégie nationale de transition numérique et du développement des nouvelles technologies, a été l'occasion de souligner l'importance de prendre les mesures nécessaires pour la réalisation des objectifs stratégiques notamment l'amélioration de la qualité du réseau, l'élargissement de la couverture à toutes les zones peuplées en assurant une

couverture complète au niveau des principaux axes routiers.

Il s'agit également d'améliorer l'expérience de l'utilisateur pour atteindre les normes internationales et d'accélérer la réalisation du programme du Service universel des communications électroniques, pour raccorder 1400 zones à faible densité au réseau téléphonique et internet 4G.

A cet égard, le ministre a réitéré l'engagement de son département à accompagner et à soutenir les opérateurs de téléphonie mobile pour assurer le parachèvement de ces projets vitaux dans les délais impartis, conformément à la vision tracée pour renforcer l'infrastructure numérique, et réaliser une transition numérique intégrée, au service du citoyen et de l'innovation en Algérie.

Abdelkrim Bouzred nommé ministre des Finances

M. Abdelkrim Bouzred a pris, hier, ses fonctions de ministre des Finances, en remplacement de M. Laaziz Faïd, dont le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a mis fin aux fonctions dimanche.

La cérémonie de passation de pouvoirs entre MM. Faïd et Bouzred s'est déroulée au siège du ministère des Finances en présence de nombre de directeurs de structures du ministère. Avant sa nomination, M. Bouzred occupait le poste de Secrétaire général du ministère des Finances depuis octobre 2022. Il a également été Directeur général du Trésor et de la Comptabilité au même ministère.

Kouidri prend ses fonctions à la tête du ministère de l'Industrie pharmaceutique

M. Ouacim Kouidri a pris ses fonctions, hier, à la tête du ministère de l'Industrie pharmaceutique, après sa nomination, dimanche, par le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune.

La cérémonie de passation de pouvoirs entre MM. Kouidri et Fouad Hadji, qui occupait le poste de ministre délégué auprès du ministre de l'Industrie chargé de la production pharmaceutique, s'est déroulée au siège du ministère de l'Industrie, en présence des cadres du secteur et des responsables des établissements sous tutelle. Dans son allocution, le ministre de l'Industrie, M. Sifi Ghrieb a souligné que la promotion de l'industrie pharmaceutique au statut de ministère à part entière, investi de toutes les prérogatives «témoigne de l'importance majeure que le président de la République accorde à ce secteur vital qui constitue un pilier intangible pour assurer la sécurité sanitaire du pays». De son côté, M. Kouidri a adressé ses remerciements au président de la République pour la confiance placée en sa personne pour gérer ce secteur, ce qui l'encourage, a-t-il dit, «à consentir davantage d'efforts pour renforcer et développer l'industrie pharmaceutique en Algérie».

Il a souligné qu'il «œuvrera avec les différentes parties concernées à la mise en œuvre des instructions du Président de la République visant à produire localement les médicaments et à réaliser la sécurité sanitaire, au mieux des intérêts du citoyen algérien». Pour sa part, M. Hadji a exprimé sa «profonde reconnaissance» pour la confiance que le Président de la République a placée en sa personne tout au long de son mandat, et pour le soutien apporté par le ministre de l'Industrie durant cette période, souhaitant plein succès au ministre de l'Industrie pharmaceutique dans l'accomplissement de ses fonctions. Le nouveau ministre de l'Industrie pharmaceutique occupait, depuis avril 2023, le poste de P-dg du groupe Saïdal. Titulaire d'un doctorat en médecine, M. Kouidri a intégré le Groupe Saïdal en 2002, à l'annexe régionale d'Oran.

Son parcours professionnel au sein du Groupe public lui a permis d'occuper le poste de Directeur central au niveau de la direction générale de Saïdal.

PÉTROLE

Le Brent frôle ce lundi les 80 dollars

Les prix du pétrole ont augmenté ce lundi, influencés par l'imposition de droits de douane par le président américain Donald Trump sur le Canada, le Mexique et la Chine, ce qui suscite des craintes de guerre commerciale et de perturbation de l'approvisionnement en brut.

Le baril de West Texas Intermediate (WTI) américain a progressé de 1,44 dollar, soit 2 %, pour atteindre 73,97 dollars. Les contrats à terme sur le Brent ont également augmenté de 62 cents, soit 0,8 %, pour s'établir à 77,34

La Maison-Blanche a annoncé que le président Donald Trump avait imposé des droits de douane sur les principaux partenaires commerciaux des États-Unis, à savoir le Canada, le Mexique et la Chine.

Ces tarifs s'élèvent à 25 % sur les importations en provenance du Canada et du Mexique, et à 10 % sur les marchandises chinoises, en plus des taxes déjà en vigueur. Cette décision pourrait déclencher une guerre commerciale, menaçant la croissance mondiale et alimentant l'inflation. Il convient de noter que ces trois partenaires commerciaux représentent l'ensemble plus de 40 % des importations américaines. Par ailleurs, le Canada et le Mexique fournissent plus de 70 % des importations de pétrole brut.

LIGUE 1 MOBILIS

USMA-USMK au stade Nelson-Mandela



FRANCE
**Entrée énorme
de Gouiri
avec l'OM !**





LIGUE 1 MOBILIS

USMA-USMK au stade Nelson-Mandela



Le match USM Alger-USM Khenchela est délocalisé au stade Nelson-Mandela de Baraki, annonce la Ligue de football professionnel (LFP).

« **V**oulant préserver la pelouse du stade 5-Juillet-1962 pour le match de la Supercoupe d'Algérie du samedi 8 février 2025, la rencontre USMA-USMK se déroulera finalement au stade Nelson-Mandela

de Baraki, le mercredi 5 février 2025, à 17h00 », précise la LFP sur son site officiel. L'enceinte de Baraki avait été fermée pour le renouvellement de sa pelouse, à l'issue du match MC Alger-MC Oran (1-0), disputé le 11 octobre dernier, lors de la 4e journée

du Championnat. L'USMA, qui reste sur un match nul en déplacement samedi face à l'Olympique Akbou (0-0), occupe la sixième place au tableau avec 22 points, alors que la formation de Khenchela suit derrière à la huitième position, en compagnie de

l'ASO Chlef, avec 20 points chacun. Il s'agit du dernier match de la phase aller de la compétition, avant la reprise du Championnat de Ligue 1 Mobilis, avec le déroulement de la 16e journée les 11 et 12 février.

L'ES Mostaganem et le MC Alger se neutralisent

L'ES Mostaganem a réalisé une mauvaise opération dans la course au maintien en Ligue 1 Mobilis, en se contentant du point du nul à domicile face au leader le MC Alger (1-1). Ce match entre l'ES Mostaganem et le MC Alger a eu lieu dimanche au stade Mohamed-Bensaïd, à huis clos, pour le compte de la mise à jour de la 13e journée du Championnat de la Ligue 1 Mobilis.

Le MCA conforte sa position de leader
Privé de plusieurs cadres à l'image du défenseur Halaïmia et de l'attaquant Naidji, le Doyen a ouvert le score sur une tête du



capitaine Abdellaoui à la 9e minute de jeu. En seconde période, les locaux ont égalisé grâce à une tête imparable de Benammar, profitant d'une sortie hasardeuse du gardien de but

Ramdane (49e). Le Mouloudia, détenteur du titre honorifique de champion d'hiver, boucle la première partie de la saison avec un bilan de 7 victoires, 7 nuls, et 1 défaite. Sur le plan des

statistiques, le club algérois a marqué 15 buts contre 8 buts encaissés. A l'issue de ce résultat, le MCA conforte sa position de leader avec 28 points, avec trois longueurs d'avance sur son poursuivi-

vant direct la JS Kabylie, alors que l'ESM reste scotchée à la 15e position, de premier relégable, avec 13 unités et une longueur d'avance de la lanterne rouge, l'US Biskra.



SPORT

Amoura signe son 9^e but en Bundesliga



L'international algérien de Wolfsburg, Mohamed Amoura, a signé son 9e but en Championnat d'Allemagne, lors du match nul décroché dimanche sur le terrain de l'Eintracht Frankfurt (1-1). Aligné d'entrée, Amoura a ouvert le score en début de la seconde période (50e), avant que les locaux n'égalisent en fin de match par le Turc Can Yilmaz Uzun (81e).

6 passes décisives

Amoura a cédé sa place à la 85e minute. En janvier dernier, le natif de Jijel s'est distingué en marquant trois buts, dont un doublé lors de la défaite concédée en déplacement face à l'ogre le Bayern Munich (3-2), à l'occasion de la 18e journée. Amoura (24 ans), qui compte 6 passes décisives, remonte à la 8e place au classement des buteurs, en compagnie de l'international allemand Wirtz (Bayer Leverkusen) et le Guinéen Guirassy (Borussia Dortmund), avec 9 buts chacun. A l'issue de ce résultat, Wolfsburg rejoint Dortmund à la 10e place, avec 29 points. Amoura (24 ans) s'était engagé avec Wolfsburg durant l'intersaison, pour un contrat de cinq saisons, en provenance du club belge l'Union Saint-Gilloise, contre un chèque de 17 millions d'euros. Il aura passé ainsi qu'une seule saison en Belgique, lui qui avait entamé sa carrière en Europe sous les couleurs du FC Lugano en Suisse (2021-2023).

Le cycliste Oussama-Abdallah Mimouni du club Madar (Alger) a remporté, samedi à Biskra, le tour national des Zibans 2025, disputé en 2 étapes et dont le starter a été donné vendredi.

La 2e place du classement général est revenue au cycliste du Mouloudia d'Alger, Sassane El Khacib, suivi en 3e position de Mohamed Daid, du club de Guerrera (Ghardaïa). Mimouni a remporté la seconde étape du tour, sur une distance de 115 km, tandis qu'Anis Boudjemaa du club de Dely Brahim (Alger) a terminé 2e de l'étape, suivi du mouloudéen Sassane El Khacib.



Cette étape, âprement disputée, s'est déroulée entre la capitale des Ziban et El Kantara, en passant par les communes d'El

Hadjeb, de Bouchagroun, de Lichana, de Tolga, d'El Outaya et retour à El Kantara. Pas moins de 88 coureurs y ont

participé dans une ambiance compétitive et une organisation maîtrisée, d'après les organisateurs de l'épreuve.

Bel exploit de Bouloussa au Singapore Smash 2025

Un retentissant exploit a été réalisé par le pongiste Mehdi Bouloussa durant un challenge de tennis de table de haut niveau, à savoir le Singapore Smash 2025. Mehdi Bouloussa, l'un des piliers de l'équipe nationale, a eu le luxe de battre Huang Yang-Cheng (61e mondial) 3-2, un résultat qualifié de victoire impressionnante sur la page officielle du tournoi, vu le classement actuel de Bouloussa (119e).

Récolter le maximum de points

Pour le directeur technique national Derkaoui Chérif, il s'agit d'une belle performance pour l'athlète, qui pourtant a pris part à sa première compétition durant l'année 2025. « Il était en convalescence depuis deux mois. Donc, ce tournoi était une occasion pour lui de reprendre la compétition. Et, il a été tout simplement époustouflant en faisant un grand match face à un athlète supérieur sur papier. Après cette victoire, il pourra améliorer sensiblement son rang dans les prochains jours. Sur le plan technique, il a un niveau nettement supérieur par rapport à sa posi-

tion actuelle » a-t-il souligné. Pour ce qui est de la qualification aux Jeux Olympiques de 2028 prévus à Los Angeles, Derkaoui a fait savoir que la fédération a entamé la préparation en prévision de plusieurs échéances. « Le premier objectif est de récolter jusqu'au mois de mars 2028 un maximum de points. Plus nous aurons un meilleur classement, plus nos pongistes hériteront d'un tirage au sort clément. Il faut noter que la fédération internationale ne compte pas procéder à des changements concernant le système de compétition.

La Coupe d'Afrique en Tunisie du 25 au 27 février

Durant les Olympiades, il sera question de jouer des matches à élimination directe jusqu'à la finale. Seul le tour qualificatif continental qui est prévu à trois mois des JO 2028 aura lieu avec une phase de poules, puis à élimination directe. Dans l'immédiat, nos équipes nationales vont prendre part à la coupe d'Afrique en Tunisie du 25 au 27 février. Cette échéance rentre dans nos objectifs, puisque la qualification



à la coupe du monde sera mise en jeu. » Concernant les jeunes catégories, il sera question de préparer les jeux africains de la jeunesse 2025.

« Ces joutes auront leur importance en présence des espoirs du sport africain, dont le tennis de table. Nous viserons également plusieurs billets pour les jeux olympiques de la jeunesse 2026 qui auront lieu à Dakar au Sénégal. Notre politique est basée essentiellement sur le travail à partir de la base.

D'ailleurs, nous avons commencé à cibler un groupe d'athlètes qui ont le potentiel. Nous devons toujours penser à l'avenir de la discipline en préparant la relève que ce soit en individuel ou en double. Jusqu'à présent, nous sommes sur la bonne voie, notamment en maintenant la bonne cadence de stages et de participations périodiques à des compétitions de haut niveau. C'est en se frottant aux meilleurs que l'athlète progresse », a-t-il expliqué.

CYCLISME

Oussama Abdallah Mimouni remporte le Tour des Zibans 2025

TUNISIE

Belaili encore une fois décisif avec l'ES Tunis

L'ES Tunis a confirmé sa suprématie en Championnat tunisien en s'imposant largement face à l'AS Soliman sur le score de 4-2 lors de la 17e journée. Une victoire qui permet aux Sang et Or de prendre la tête du classement, devançant ainsi Zarzis et le Stade Tunisien. Dans un match riche en rebondissements, l'ES Tunis a rapidement pris l'avantage grâce à une première période prolifique. L'international algérien Youcef Belaili a été l'un des artisans de ce succès, inscrivant le deuxième but de son équipe sur penalty à la 37e minute. Une réalisation qui vient récompenser sa prestation offensive et son apport constant dans le jeu des Tunisois.

Avec cette nouvelle contribution, Belaili porte son total à 4 buts en Championnat et 11 toutes compétitions confondues cette saison. Depuis son retour à l'ES Tunis, l'ancien joueur du MC Alger enchaîne les performances de haut niveau, cumulant désormais 17 contributions décisives en 21 matchs entre la Ligue 1 tunisienne et la Ligue des Champions de la CAF, avec 11 buts et 6 passes décisives.

Ce rendement offensif impressionnant pourrait lui rouvrir les portes de la sélection nationale algérienne. Absent des listes de Vladimir Petkovic depuis son arrivée à la tête des Fenecs, Belaili peut espérer une convocation pour le prochain rassemblement en mars, notamment en vue des éliminatoires de la CAN 2025. Grâce à cette victoire, l'ES Tunis confirme son statut de favori pour le titre et envoie un signal fort à la concurrence. Avec un Belaili en grande forme et une dynamique collective positive, les Tunisois semblent bien partis pour dominer le championnat jusqu'au bout.

Amine Gouiri a été impressionnant pour ses débuts avec l'Olympique de Marseille avec une activité sur tout le front de l'attaque et une passe décisive.

Alors que Lyon vient d'ouvrir le score au Vélodrome, il entre à la place du jeune Bilal Nadir à la 56e minute de jeu, à peine cinq minutes plus tard il déboule sur l'aile gauche et tente une frappe à raz de terre qui se transforme en passe pour Greenwood qui égalise (61e). Il jouera ensuite en remise dans l'axe mais sur sur l'aile droite avec deux autres frappes au but et deux autres passes en retrait pour des coéquipier afin de créer le danger. Finalement Marseille s'impose 3-2 face à son club formateur et reste deuxième au classement. Une entrée en jeu qui restera marquante pour Gouiri qui a toujours rêvé de jouer sur ce terrain là.

FRANCE

Entrée énorme de Gouiri avec l'OM !

ITALIE

Conceição explique la sortie de Bennacer contre l'Inter

Le derby de Milan entre l'AC Milan et l'Inter s'est soldé sur un match nul (1-1), mais une des décisions de l'entraîneur milanais, Sérgio Conceição, a particulièrement attiré l'attention : la sortie d'Ismaël Bennacer à la mi-temps. Un choix qui a suscité de nombreuses interrogations, tant chez les supporters que chez les observateurs du football italien.

Titularisé dans l'entre-jeu des Rossoneri, l'international algérien a pourtant livré une première période convaincante. Il a notamment été impliqué dans l'action qui a conduit au but de Tijjani Reijnders, et ses statistiques individuelles plaident en sa faveur avec un taux de passes réussies de 89%. Pourtant, malgré cette prestation solide, Conceição a décidé de le remplacer dès la reprise, une décision qui n'a pas manqué d'être critiquée

sur les réseaux sociaux. Interrogé après la rencontre, le technicien portugais a tenu à justifier son choix. « *Ce n'est pas que Bennacer n'a pas fait ce qu'il devait faire. J'avais simplement besoin d'autres caractéristiques au milieu de terrain* », a-t-il expliqué au micro de DAZN. Il a ajouté : « *Nous devions mieux contrôler le jeu face à la pression de l'Inter. Ils étaient rapides dans les transitions et j'ai donc opté pour un ajustement tactique.* » Cependant, cette modification n'a pas eu l'effet escompté. En seconde période, l'AC Milan a nettement reculé, concédant la domination du ballon à l'Inter (66% de possession contre 34%), avant de voir son adversaire égaliser dans le temps additionnel. Un scénario qui a renforcé les doutes sur la pertinence du choix du coach.

Haïmoudi superviseur général de l'arbitrage en Tunisie

L'ancien arbitre international algérien Djamel Haïmoudi a été nommé superviseur général de l'arbitrage en Tunisie, a annoncé la Fédération tunisienne de Football (FTF) samedi. Haïmoudi aura pour mission de proposer la composition de la direction nationale de l'arbitrage ainsi que les membres des commissions régionales, avant de les soumettre au bureau fédéral pour approbation, pré-

cise la même source. Agé de 55 ans, Haïmoudi avait officié plusieurs matchs lors de la Coupe du monde 2014 dont le match de classement pour la 3e place entre le Brésil et les Pays-Bas. Il a pris part également à la Coupe des confédérations, à la Coupe du monde des clubs au Japon, ainsi qu'à plusieurs éditions de la Coupe d'Afrique des nations.



TISSEMSILT

Lancement de la plantation de près de 4.000 plants de cèdre de l'Atlas

Le parc national de Theniet El-Had, dans la wilaya de Tissemsilt, connu sous le nom de "El-Medded", a lancé, dimanche, une opération de plantation de près de 4.000 plants de cèdre de l'Atlas, a-t-on appris du directeur du parc, Lahmar Abderrazak.

Lahmar a précisé que ces plants de cèdre de l'Atlas, qui ont été plantés dans la forêt d'El-Medded, proviennent de la production locale réalisée au niveau de la pépinière du parc, soulignant que les boutures ont été soigneusement sélectionnées, car la région est particulièrement riche en cette essence arboricole. Il a également mis en avant la contribution de nombreux secteurs à cette opération, notamment l'environnement, la Protection civile, ainsi que des associations dont les actions sont dédiées à la protection de l'environnement, certaines venant même des wilayas voisines, comme Chlef et Tiaret, ainsi que d'autres acteurs de la société civile. Dans le même contexte, le responsable a indiqué que "plu-



sieurs projets ont été mis en service dans le parc, à la fin de l'année 2024, dans le cadre du programme d'investissement destiné à cet espace touris-

tique et forestier.

Parmi ces projets, il a cité, notamment, des travaux d'aménagement de sources dans l'espace forestier du

parc, le forage d'un puits, la réalisation de deux réservoirs d'eau, trois abreuvoirs pour les animaux sauvages et une fontaine d'eau.

ORAN

6 nouveaux projets d'aquaculture validés

La commission chargée de la création des fermes aquacoles d'Oran a approuvé, récemment, 6 projets d'aquaculture, avec une capacité totale de production estimée à 2.220 tonnes. Ces futures fermes aquacoles seront spécialisées dans la production de dorade royale, de loup de mer et de moules, a fait savoir le directeur local de la pêche et de l'aquaculture,

Menouar Meghni Sandid, ajoutant qu'il s'agit d'investissements privés soumis aux autorités locales, qui ont été validés par la commission spécialisée dans la création de ce type d'établissements après étude. « Tous les projets qui répondent aux conditions ont été validés », a-t-il souligné, notant que les investisseurs entameront leurs démarches auprès des

domaines de l'Etat pour l'acquisition du foncier marin et terrestre. « Les 6 fermes aquacoles démarreront la production avant la fin de l'année en cours, a-t-il affirmé, soulignant que l'approbation de ces projets a été possible grâce à l'initiative des autorités de la wilaya, en 2023, pour assainir le foncier maritime attribué à des investisseurs qui n'ont pas concrétisé leurs

projets. Dans ce cadre, pas moins de 124 hectares de foncier maritime non exploité ont été récupérés grâce à cette opération d'assainissement », a-t-il expliqué. Pour rappel, Oran dispose actuellement de 4 projets d'aquaculture, 2 concernent l'élevage de la dorade royale et du loup de mer et 2 autres sont spécialisées dans l'élevage des moules.

BORDJ BADJI-MOKHTAR

Une caravane médicale au profit des zones reculées

Une caravane médicale pluridisciplinaire a été envoyée au profit des populations des zones reculées de Bordj Badji Mokhtar (BBM).

En effet, les habitants des zones éparses et les nomades des communes de Bordj Badji-Mokhtar, Timiaouine et Abane-Ramdane bénéficient actuellement d'une caravane médicale pluridisciplinaire. Organisée à l'initiative des directions de la santé des wilayas de Bordj Badji Mokhtar et de Chlef, cette initiative vise à offrir des soins médicaux de qualité aux populations vivant dans des régions isolées.

Une semaine de consultations gratuites

Encadrée par un staff médical composé de spécialistes des secteurs public et privé des wilayas de Chlef,



Sétif, Aïn-Defla et Tissemsilt, cette caravane propose des consultations dans plusieurs spécialités, notamment l'oto-rhino-laryngologie (ORL), la gynécologie-obstétrique, la chirurgie pédiatrique, l'urologie, la cardiologie, la médecine interne et la chirurgie

dentaire. Selon le directeur de la santé, Nouis Mohamed Zakaria, cette opération s'inscrit dans le cadre des efforts visant à rapprocher les services de santé des populations des zones reculées.

Lancée jeudi dernier, cette caravane

médicale se poursuivra pendant une semaine. Elle a pour objectif de renforcer la coopération entre les établissements de santé du nord et ceux de l'extrême sud du pays, tout en améliorant la prise en charge des patients dans les régions difficiles d'accès.

30 NOUVELLES CONNEXIONS PRÉVUES :

L'ANESRIF finalise le raccordement de trois installations

L'Agence nationale d'études et de suivi de la réalisation des investissements ferroviaires (ANESRIF) a achevé le raccordement, au réseau ferroviaire national, de trois (3) silos de céréales en béton sur les sept (7) prévus et compte lancer le raccordement de 30 silos supplémentaires, dans le cadre de ses efforts visant à augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, indique un responsable de l'Agence.



Dans une déclaration à l'APS, le chargé de la communication à l'ANESRIF, Abdelkader Mazar, a précisé que le projet de raccordement des sept (7) silos de céréales relevant de l'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) au réseau ferroviaire enregistre des "avancées significatives", avec l'achèvement des travaux de raccordement des silos d'El Khroub (Constantine), de Bazoul (Jijel) et de Bouchegouf (Guelma). Afin de parachever ce programme, les travaux de raccordement se poursuivent pour le silo de céréales de Oued Tlélat (Oran), tandis que les travaux de raccordement des silos d'Ahmer El Aïn (Tipasa) et de Teleghma (Mila) seront "bientôt" lancés, a fait savoir M. Mazar, ajoutant que le projet de raccordement du silo d'Aïn Tallout (Tlemcen) était, quant à lui, en phase d'étude. L'ANESRIF compte, en outre, lancer des projets

pour le raccordement, au réseau ferroviaire, de 30 autres silos relevant de l'OAIC, ce qui permettra d'augmenter les capacités de stockage et de transport des céréales, a-t-il poursuivi. L'Agence entend également lancer une série de projets pour le raccordement des dépôts de carburant à Bourached (Aïn Defla) sur 15 km, à Djelfa sur 14 km et à Benzireg (Béchar). Il sera également procédé au lancement des travaux de raccordement des cimenteries relevant du Groupe industriel des ciments d'Algérie (GICA) à Aïn El Kebira (Sétif), Sigus (Oum El Bouaghi) et Béchar. Ces projets viennent s'ajouter aux projets stratégiques réalisés ces dernières années par l'ANESRIF, ayant permis le raccordement de plu-

sieurs zones industrielles, usines et centres régionaux de stockage des céréales et du carburant, a indiqué M. Mazar, précisant que ces projets avaient permis à la Société nationale des transports ferroviaires (SNTF) de transporter plus de 6 millions de tonnes de marchandises en 2024, soit une augmentation de 12% par rapport à 2023. Parmi les projets majeurs réalisés, le responsable a cité la ligne ferroviaire à double voie entre El-Milia et le port de Djen Djen (Jijel) sur une distance de 51 km, qui répond grandement aux besoins de transport du complexe sidérurgique de la société algéro-qatarie dans la zone industrielle de Bellara (El-Milia). En outre, l'Agence a procédé au raccordement, au réseau ferroviaire, de la cimenterie

CILAS dans la wilaya de Biskra sur une distance de 4,6 km, améliorant ainsi sa chaîne d'approvisionnement. De même, la zone industrielle de Bethioua (Oran) a été raccordée au réseau ferroviaire sur 12 km, facilitant le transport des marchandises vers les ports et centres de distribution. Le dépôt de carburant d'Aïn M'lila (Oum El Bouaghi) a également été relié au réseau ferroviaire sur une distance de 3,6 km. En plus de contribuer à la décongestion de la circulation routière et à la réduction des accidents et de la pollution générée par le transport par camions, ces projets améliorent la compétitivité des industries nationales en réduisant les coûts de production et de distribution, a expliqué le responsable.

ENERGIE

Sonatrach suit la mise en œuvre de projets énergétiques avec deux sociétés italienne et américaine

Le P.-dg de Sonatrach, Rachid Hachichi, a tenu à Florence (Italie), des séances de travail consacrées au suivi de l'état d'avancement de projets énergétiques avec les représentants d'entreprises italienne et américaine, chargées de leur réalisation en Algérie, a indiqué, dimanche un communiqué du Groupe.

Ces séances se sont déroulées en marge de la participation de M. Hachichi aux travaux de la réunion annuelle de la société américaine « Baker Hughes », tenue à Florence (Italie) et ce, dans le cadre de sa visite en Italie à la tête d'une délégation de haut niveau, en présence du P.-dg de « Sonelgaz », précise la même source. La première rencontre a réuni M. Hachichi et la délégation l'accompagnant, avec le P.-dg de la société itali-

enne « Tecnimont », Alessandro Bernini, afin de suivre l'état d'avancement des travaux du projet de construction d'un complexe pétrochimique destiné à la production de l'alkylbenzène linéaire (LAB) à Skikda, d'un montant de 1,05 milliard de dollars, et dont la réalisation a été confiée à la même entreprise, a souligné Sonatrach.

Ce complexe devrait produire 100.000 tonnes/an de LAB, un composant chimique essentiel dans la production de produits de nettoyage et détergents industriels, ce qui permettra de répondre aux besoins du marché local et d'exporter l'excédent de production fin 2027.

La délégation a également écouté un exposé détaillé sur l'état d'avancement du projet de construction du

complexe d'extraction du gaz de pétrole liquéfié (GPL) à Rhourde El Baguel (Ouargla), dont le taux d'avancement des travaux a un atteint 73%. Ce complexe dont la réception est prévue au 1er semestre de 2026, devra produire près de 1.000 tonnes de GPL, outre 300 tonnes de condensat par jour.

La deuxième rencontre a réuni M. Hachichi et la délégation l'accompagnant avec des représentants des deux sociétés américaine « Baker Hughes » et italienne « Tecnimont », lors de laquelle ils ont écouté un exposé exhaustif sur les différents aspects techniques relatifs au projet Boosting du gisement de Hassi R'Mel (Laghouat), notamment la deuxième étape de la Phase 2, dont la réalisation a été confiée aux deux sociétés sus-

mentionnées, en vertu d'un contrat signé avec Sonatrach, le 23 mai 2024. Les deux parties ont passé en revue, durant la réunion, « l'état d'avancement des travaux de ce projet vital, mettant l'accent sur l'importance de respecter les délais contractuels, au regard de ses dimensions stratégiques dans l'appui des capacités de production de gaz de la Sonatrach », ajoute le communiqué.

La Sonatrach a, en outre, insisté sur « la mise en œuvre de ses projets stratégiques selon les normes techniques les plus élevées, en veillant au respect du calendrier contractuel et ce, dans le cadre de sa stratégie pour renforcer ses capacités productives et assurer la pérennité des approvisionnements énergétiques aux niveaux national et international ».

LES RELATIONS ALGÉRO-AMÉRICAINES CONSOLIDÉES SOUS TRUMP

La coopération est sur tous les fronts

La relation entre Alger et Washington affiche une consolidation des rapports dans les années à venir. La nouvelle administration sous la tutelle de Donald Trump est perçue comme un signe de stabilité et de coopération sur tous les fronts.

PAR FAYÇAL ABDELGHANI

La dernière déclaration du Président de la République Abdelmadjid Tebboune à un journal français renseigne sur le nouveau rapport avec le nouveau locataire de la maison Blanche. « Nos relations sont restées bonnes avec tous les présidents américains. Nous n'oublions jamais que ce sont les Etats-Unis qui ont introduit la question algérienne à l'ONU. Les plus grands projets ont été réalisés avec les américains que soit dans les hydrocarbures et ailleurs ». C'est donc une constante dans le rapport entre Alger et Washington qui est maintenue dans un contexte chamboulé par le regain des tensions et la reconfiguration géopolitique. Avec le retour du Président américain, la stratégie à promouvoir se décline sur les fronts diplomatiques, économiques et sécuritaires. La signature récente d'un accord avec l'Africom montre que le domaine des relations sera étendu sur la coopération sécuritaire, les échanges de données sur la lutte anti-terroriste et l'assistance militaire. L'Algérie tient à rappeler que dans ce cadre, elle préserve sa doctrine de non-ingérence dans les affaires des pays et à se réclamer de sa souveraineté. Dans cette lignée, l'Algérie entretient une nouvelle dynamique de relations avec l'OTAN où récemment



une délégation de haut niveau a séjourné en Algérie. Et sur ce front, l'Algérie dispose d'une crédibilité sur le front diplomatique en défendant les causes justes des peuples et surtout dans les moments actuels où elle préside le Conseil de sécurité onusien. Sur le front économique, la relation est inscrite avec une propension à étendre les échanges entre les deux pays où le montant avoisine les 6 milliards de dollars. L'Algérie a inscrit sa stratégie dans l'investissement en hydrocarbures en signant le mémorandum d'entente avec les grands cartels pétroliers que sont Exxon mobil et Chevron qui ont d'ailleurs l'intention

d'investir en Algérie en plus des contrats de livraison en GNL que l'Algérie va honorer jusqu'à 2030. Sur ce front d'ailleurs, il n'y a aucune barrière même si les USA vont imposer des quotas et autres taxes sur l'importation des produits énergétiques. Selon des experts bien informés du dossier des relations entre les deux pays, les Etats-Unis privilégient sous l'ère Trump « des relations équilibrées avec un élargissement des investissements dans les domaines clés comme les nouvelles technologies, les industries de transformation et l'agro-industrie ».

F.A.

ONU :

« La situation à Ghaza a atteint des dimensions sans précédent dans l'histoire moderne »

La Rapporteuse spéciale des Nations Unies sur la violence contre les femmes et les filles, Reem Al-Salem, a déclaré que la situation à Ghaza a atteint des dimensions sans précédent dans l'histoire moderne.

Al-Salem a souligné dans un communiqué de presse, hier dimanche, que les attaques de l'entité sioniste contre les femmes palestiniennes, font partie d'une stratégie de génocide systématique, précisant que tuer des femmes palestiniennes simplement parce qu'elles sont des femmes, est considéré comme un crime de guerre et un crime contre l'humanité.

La rapporteuse de l'ONU a ajouté que le meurtre de femmes et le ciblage de la santé reproductive, sont utilisés comme un outil de génocide sioniste à Ghaza.

Et de poursuivre : « Lorsque l'on examine les actions de l'entité sioniste en général, il est clair que le ciblage de la capacité reproductive des Palestiniens en particulier sert cet objectif ». La Convention des Nations Unies pour la prévention du génocide interdit également les actes de génocide visant à empêcher les naissances au sein d'un groupe.

« Lorsque nous rassemblons toutes les pièces du puzzle, nous constatons que la destruction du secteur de la santé, l'abandon des nouveau-nés à leur sort et la création de conditions horribles pour les femmes enceintes et allaitantes, sont autant d'outils utilisés pour la violence génocidaire sioniste, qui vise à détruire totalement ou partiellement la continuité de la reproduction palestinienne », a expliqué

Al-Salem. Al-Salem a également évoqué l'impact dévastateur des attaques sur les femmes et les enfants, en utilisant les données du Fonds des Nations Unies pour la population. « 800 000 femmes ont été déplacées de force de leur foyer et près d'un million de femmes et de filles souffrent d'une grave insécurité alimentaire », a-t-elle déclaré.

La responsable de l'ONU a évoqué que les taux d'avortement ont augmenté de 300 % en raison de soins médicaux inadéquats, de traumatismes psychologiques et des bombardements.

Et d'ajouter : « Il ne s'agit pas seulement d'un génocide, mais aussi d'un meurtre délibéré et de la destruction complète du concept de frontières légales en temps de guerre ».

DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS : une menace existentielle pour la cause palestinienne

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a déclaré que le déplacement des Palestiniens représente une menace existentielle pour la cause palestinienne, affirmant que l'objectif de l'entité sioniste à travers ce projet, est de rendre la bande de Ghaza inhabitable.

Dans une déclaration aux médias à l'issue d'un entretien avec la Coordinatrice spéciale des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, pour les affaires humanitaires et la reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag, au siège de la Ligue au Caire, Aboul Gheit a souligné que les tentatives de l'entité sioniste de déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée "n'a d'autre objectif que de vider ces régions de leurs habitants et de les rendre par conséquent inhabitables".

Affirmant, dans le même contexte, que ce projet de déplacement menace l'existence même de l'Etat palestinien, le SG de la Ligue arabe a noté que "la solution à deux Etats reste la seule formule capable d'assurer la sécurité et la paix pour toutes les parties à long terme", ajoutant que "sans efforts sérieux pour incarner l'Etat palestinien sur les frontières de 1967, la région restera vulnérable à l'éclatement de cycles de violence".

Au sujet de l'aide humanitaire dont a besoin la bande de Ghaza, M. Aboul Gheit a déclaré que cette dernière doit être consolidée par tous les moyens possibles pour renforcer les efforts de secours et accélérer leur rythme, en prévision de la mise en œuvre des programmes de reconstruction.

Il a affirmé que le renforcement de l'aide humanitaire "va de la réussite aussi du cessez-le-feu en vigueur".

GRIPPE HIVERNALE

Comment le froid nous rend plus vite malade ?

Ce sont les virus et les bactéries qui nous rendent malade, pas le froid. Il n'en reste pas moins que les rhumes, les gripes et les maux de gorge sont plus fréquents lorsqu'il fait froid. Mais pourquoi ? Voici comment le froid nous rend plus vite malade...

Le rhume classique tel que nous le connaissons est une rhinite ou une rhinopharyngite. Il est causé par un virus, en l'occurrence un rhinovirus (dans 9 cas sur 10) ou une bactérie (dans 1 cas sur 10). Ce virus s'attrape par l'intermédiaire d'autres personnes qui éternuent, rient ou tousent. Les particules virales pénètrent dans vos voies respiratoires, où elles produisent de nouvelles particules virales. C'est ainsi que vous tombez malade. Vous pouvez donc vous promener nu par - 10°C : si vous n'entrez pas en contact avec un agent pathogène (un virus ou une bactérie), vous ne tombez pas malade. Il est donc impossible de contracter une grippe, une gastro-entérite, une bronchite ou une angine au simple contact du froid. En revanche, vous courez le risque d'une hypothermie, qui peut elle-même entraîner d'autres problèmes de santé.

Le froid affaiblit nos défenses immunitaires

Lorsqu'il fait froid, le cœur doit four-



nir un effort supplémentaire pour compenser la vasoconstriction (contraction des vaisseaux qui engendrent une réduction du flux sanguin). Le sang devient plus visqueux et les cellules, y compris les globules blancs, mettent un peu plus de temps à circuler. Résultat : les globules blancs sont moins prompts à réagir lorsque les microbes passent à l'attaque. Le froid rend également nos muqueuses plus vulnérables. L'air sec des pièces chauffées empêche le mucus, qui est normalement sécrété à un certain niveau d'humidité de l'air, de rester

dans les narines. Il ne peut donc pas jouer son rôle de barrière ni refouler le virus correctement. Par conséquent, vous êtes plus vulnérables face aux infections. De plus, en hiver, nous sortons moins. Nous restons à l'intérieur, avec le chauffage et les fenêtres fermées. Si les gens sont assis les uns à côté des autres dans des pièces mal ventilées, les risques de transmission de virus sont beaucoup plus élevés.

Moins de soleil, plus de maladies

Selon certains scientifiques, le faible

taux d'ensoleillement aurait également un impact sur notre système immunitaire pendant les mois d'hiver. Nous produisons moins de vitamine D, ce qui pourrait expliquer l'affaiblissement de notre état général. Mais il n'y a pas de consensus à ce sujet dans la communauté scientifique.

Ce qui est certain, c'est que les contrastes froid-chaud fatiguent l'organisme car il doit s'adapter sans cesse aux changements de températures. Évitez donc de passer d'un espace intérieur bien chauffé à un espace extérieur glacial trop souvent.

Que manger (ou non) quand on a la grippe ?

Si vous avez la grippe, vous ne vous sentez probablement pas en état de vous soucier de votre alimentation. Pourtant, votre corps a besoin de carburant sain pour vous permettre de lutter contre le virus. Que manger quand on a la grippe ? Que faut-il éviter ?

Thé : le thé aide à réduire légèrement le gonflement des muqueuses et à évacuer le mucus des sinus, à condition que le thé soit chaud. Grâce aux polyphénols contenus dans le thé, cette boisson agit également comme un antioxydant et un anti-inflammatoire. **Bouillon :** le bouillon est riche en nutriments et aide à prévenir la déshydratation. La chaleur aide à soulager les maux de gorge et à dégager le nez bouché. **Fruits et légumes contenant de la vitamine C :** la vitamine C renforce le système immunitaire et peut aider à réduire les symptômes du rhume et de la grippe. Les aliments riches en vitamine C sont notamment : les agrumes tels que les oranges et les pamplemousses, les brocolis, les



poivrons, les pommes de terre, les fraises, les tomates et les légumes à feuilles.

Ail : des études montrent que la consommation d'ail cru peut renforcer

vos défenses immunitaires. L'ail cru est plus bénéfique que l'ail cuit ou les compléments alimentaires à base d'ail. Vous pouvez même ajouter de l'ail à votre thé chaud. Un peu de miel dans votre

thé permettra de masquer l'odeur forte de l'ail et d'améliorer le goût de ce thé revisité. **Gingembre :** le gingembre peut aider à soulager les nausées qui accompagnent parfois la grippe. Par ailleurs, le gingembre est bon pour la digestion et aide à vidanger l'estomac. **Les épices :** en phase terminale de la grippe, vous pouvez ressentir une pression au niveau des sinus et de la poitrine. Certaines épices, comme le poivre et le raifort, peuvent vous aider à mieux respirer. Toutefois, il vaut mieux éviter les aliments épicés si vous avez mal à la gorge. **Les flocons d'avoine :** si vous êtes malade, un bol chaud de flocons d'avoine peut vous soulager. Les flocons d'avoine, comme les autres céréales complètes, sont une source naturelle de vitamine E qui renforce l'immunité. Ils contiennent également des antioxydants polyphénoliques et des fibres bêta-glucanes qui soutiennent le système immunitaire. C'est l'avoine non transformée qui offre le plus de bienfaits.

LES Q D'OR 2025



20h45

TMC

Réunie autour de Yann Barthès, l'équipe de chroniqueurs et journalistes de l'émission Quotidien revient sur l'année écoulée en distinguant quelques personnalités qui se sont illustrées ces derniers mois. Dans la bonne humeur, ces femmes et ces hommes qui ont fait l'actualité en 2024 recevront leur trophée lors de cette cérémonie organisée sur le plateau habituel du programme d'info-divertissement. Sélectionnés par la rédaction, les lauréats se sont démarqués dans des domaines culturels variés. L'an passé, Florence Foresti, Raphaël Quenard, Zaho de Sagazan ou Panayotis Pascot ont été récompensés.

LE TABLEAU VOLÉ



21h10

CANAL+

André Masson, commissaire-priseur au sein de la maison de vente Scotie's, vient d'effectuer, en compagnie de sa stagiaire Aurore, à une belle acquisition. De retour au bureau, tous deux examinent un courrier affirmant qu'un tableau apparemment important a été retrouvé dans la cave de Martin Keller, ouvrier chimiste à Mulhouse. Intrigué, André décide de s'y rendre en compagnie de son ex-épouse, Bertina, pour étudier de plus près le tableau. Après avoir été présentés à la famille Keller par leur avocat, Suzanne Egerman, André et Bertina découvrent stupéfaits la toile : il s'agit d'un Egon Schiele...

ALIEN FICTION :
LES PREUVES ULTIMES



21h10

RMC
DÉCOUVERTE

Les extraterrestres et la création de l'homme. De nombreuses théories tentent d'expliquer l'origine de la race humaine, parmi lesquelles celle de Darwin. Selon lui l'être humain a évolué durant des millions d'années afin de devenir ce qu'il est. Mais de nouvelles informations suggèrent que les humains ont subi des changements il y a 50 000 ans, par le phénomène du "Big Bang" du cerveau. Certains se demandent si ces événements sont d'origine extraterrestre, notamment à cause de pétroglyphes vieux de 10 000 ans qui associent les ancêtres humains aux êtres cosmiques.

A PRIORI
C'EST UN ACCIDENT DANS LA GARRIGUE



21h10

3

À 27 ans, Iris quitte l'école de police en tant que major pour rejoindre un commissariat du Sud. Son attachement aux procédures et ses connaissances juridiques suscitent l'animosité de sa nouvelle brigade, particulièrement celle de Victor, 54 ans. Ce policier solitaire aux méthodes controversées devient son partenaire imposé. Une affaire d'accident de la circulation, proche du classement, met à l'épreuve ce duo mal assorti. Leurs approches divergentes se complètent pour révéler un homicide minutieusement planifié. Le succès de leur collaboration fait remonter les troublants secrets familiaux d'Iris.

LA SELECTION
DE MIDI LIBRE



IKEA, LE SEIGNEUR
DES FORÊTS



21h00

arte

Dès les années 50, Ingvar Kamprad révolutionne le marché du meuble en Suède : des intérieurs clés en main proposés à des prix accessibles à tous, disponibles en libre service dans de grands centres accessibles en voiture, où l'on peut manger et même dormir ! 20% des meubles achetés chez Ikea proviennent de Pologne, où la main d'oeuvre est moins chère. Le géant du capitalisme est surtout dévastateur pour les forêts : allié à des sous-traitants et fournisseurs peu scrupuleux, il participe à l'exploitation intensive et incontrôlée du bois. Des militants s'érigent désormais contre ces pratiques...

TOUS FONDUS DE CUISINE
SAVOYARDE !



21h05

5

Synonyme de fromage fondu pour beaucoup, la cuisine savoyarde est de plus en plus populaire chez les Français, bien au-delà des Alpes. Cependant, l'arrivée des produits savoyards dans les supermarchés pose le problème de sa dénaturation. C'est ainsi que l'on retrouve dans les rayons du fromage pour tartiflette bien différents du reblochon, qui est une Appellation d'Origine Contrôlée. Chez la famille Fraissard, les Crozets au Beaufort sont une tradition, mais les Crozets du commerce ne respectent pas tous la recette originale. Une découverte sympathique et appétissante de la cuisine savoyarde à travers ses recettes...

JUSQU'ICI TOUT VA BIEN



21h10

N2j

Fred Bartel est le charismatique patron d'une agence de communication parisienne branchée, Happy Few. Après un contrôle fiscal houleux, il est contraint par l'administration de délocaliser du jour au lendemain son entreprise à La Courneuve. Fred et son équipe y font la rencontre de Samy, un jeune de banlieue qui va vite se proposer pour leur apprendre les règles et usages à adopter dans ce nouvel environnement. Comme dans "Bienvenue chez les Ch'tis", le film souhaite dynamiser les nombreux préjugés ou fantasmes qui alimentent la représentation de la banlieue...

SNAPPED : LES FEMMES
TUEUSES



21h05

Chérie
25

En 1985, Blanche Taylor Moore, une femme pieuse en apparence, se rend à l'église et fait la connaissance du révérend Dwight W. Moore dont elle se rapproche. Peu après leur rencontre, le révérend est admis à l'hôpital pour de graves nausées et vomissements. Il finit par mourir sur son lit d'hôpital, ce qui est attribué à une maladie auto-immune rare. Blanche Taylor Moore, qui avait déjà perdu son mari de longue date dans des conditions étranges douze ans plus tôt, avait servi l'un de ses déserts au révérend avant sa mort.

Web : www.lemidi-dz.com
MIDI
Quotidien national d'information Libre

Gérant : Reda Mehigueni
e-mail : publicite@lemidi-dz.com

Standard : 028.13.30.56
Rédaction : Tél-Fax : 028.13.30.56
Publicité : Tél-Fax : 028.13.30.56
publicite@lemidi-dz.com
Pour vos publicités s'adresser à l'ANEP
01, Avenue Pasteur, Alger
Tél : 020.05.20.91 / 020.05.10.42
Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77
Email : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

Impression :
Centre : SIA Diffusion : Midi Libre
EURL Midi Libre
au capital social de 12.000.000 DA
Compte Bancaire :
SGA Bouzaréah : 021000071130000214 clé 16
Adresse : Maison de la presse 1^{er} - Mai Alger.

La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de la rédaction. Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration, adressés ou remis à la rédaction ne seront pas rendus et ne feront l'objet d'aucune réclamation.

Fajr	06:19
Dohr	13:02
Asr	15:55
Maghreb	18:20
Icha	19:40

ABOU EL GHEIT :

LE DÉPLACEMENT DES PALESTINIENS EST UNE MENACE EXISTENTIELLE POUR LA CAUSE PALESTINIENNE

Le Secrétaire général de la Ligue arabe, Ahmed Aboul Gheit, a déclaré que le déplacement des Palestiniens représente une menace existentielle pour la cause palestinienne, affirmant que l'objectif de l'entité sioniste à travers ce projet, est de rendre la bande de Ghaza inhabitable. Dans une déclaration aux médias à l'issue d'un entretien avec la Coordonnatrice spéciale des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient, pour les affaires humanitaires et la reconstruction à Ghaza, Sigrid Kaag, au siège de la Ligue au Caire, Aboul Gheit a souligné que les tentatives de l'entité sioniste de déplacer les Palestiniens de la bande de Ghaza et de la Cisjordanie occupée «n'a d'autre objectif que de vider ces régions de leurs habitants et de les rendre par conséquent inhabitables».

Affirmant, dans le même contexte, que ce projet de déplacement menace l'existence même de l'Etat palestinien, le SG de la Ligue arabe a noté que «la solution à deux Etats reste la seule formule capable d'assurer la



sécurité et la paix pour toutes les parties à long terme», ajoutant que «sans efforts sérieux pour incarner l'Etat palestinien sur les frontières de 1967, la région restera vulnérable à l'éclatement de cycles de violence». Au sujet de l'aide humanitaire dont a besoin la bande de Ghaza, M.Aboul Gheit a déclaré que cette dernière

doit être consolidée par tous les moyens possibles pour renforcer les efforts de secours et accélérer leur rythme, en prévision de la mise en œuvre des programmes de reconstruction.

Il a affirmé que le renforcement de l'aide humanitaire «va de la réussite aussi du cessez-le-feu en vigueur».

FOOT/ LIGUE 1 ALGÉRIENNE :

OOREDOO ALGÉRIE SPONSOR OFFICIEL DU CLUB SPORTIF CONSTANTINOIS

L'opérateur de téléphonie mobile Ooredoo Algérie a annoncé, hier dans un communiqué, son partenariat officiel avec le Club Sportif Constantinois (CSC), pensionnaire de la Ligue 1 Mobilis de football.

La cérémonie de signature du contrat de sponsoring s'est tenue jeudi au siège de Ooredoo à Ouled Fayet, en présence du Directeur Général de l'entreprise, Roni Tohme, et du Président du Conseil d'Administration du CSC, Wadie Lakhdari.

«Ce partenariat stratégique marque une étape importante dans le soutien continu de Ooredoo au développement du sport en Algérie. A travers ce contrat, Ooredoo s'engage à accompagner le CSC dans ses ambitions sportives, renforçant ainsi son statut de partenaire privilégié du football algérien», indique le communiqué.

Dans son allocution à cette occasion, le Directeur général de Ooredoo, a exprimé sa fierté de devenir le sponsor officiel du CSC : «Nous sommes



fiers de devenir sponsor du Club Sportif Constantinois, une référence sportive qui incarne l'histoire, la passion et l'excellence. Ce partenariat confirme notre engagement à soutenir le sport en Algérie et à encourager les talents locaux. Ensemble, nous espérons écrire de nouvelles pages glorieuses dans l'histoire du CSC et du football algérien».

De son côté, Wadi Lakhdari, président du Conseil d'administration de la SSPA CSC, a souligné l'importance de ce partenariat pour le club : «Nous remercions chaleureusement Ooredoo pour sa confiance et son soutien. Ce contrat constitue une reprise prometteuse de partenariat entre les deux parties, et nous sommes fiers de pouvoir compter sur un partenaire aussi solide et engagé. Ensemble, nous aspirons à atteindre de nouveaux sommets et rendre nos supporters aussi fiers».

Le Club Sportif Constantinois, double champion d'Algérie en 1997 et en 2018, avait déjà fait partie de la famille Ooredoo entre 2011 et 2014, une période marquée par deux saisons et demie de partenariat.

A noter que l'effectif du CSC a repris, samedi après-midi, le chemin des entraînements en prévision de son match de Coupe d'Algérie, prévu mercredi prochain, contre l'Olympique Akbou au stade de l'Unité Maghrébine de Béjaïa.

GHAZA:

Le bilan de l'agression sioniste s'alourdit à 47 518 martyrs

Le bilan de l'agression génocidaire sioniste contre la bande de Ghaza s'est alourdi à 47.518 martyrs et 111.612 blessés depuis le 7 octobre 2023, ont indiqué lundi les autorités palestiniennes de la santé.

Selon la même source, les corps de 20 martyrs ainsi que 20 blessés sont arrivés dans les hôpitaux de Ghaza au cours des dernières 24 heures.

Les autorités palestiniennes de la santé ont indiqué qu'un certain nombre de victimes palestiniennes se trouvaient encore sous les décombres.

Un accord de cessez-le-feu est entré en vigueur le 19 janvier à Ghaza après plus de 15 mois d'agression sioniste dévastatrice.

TIPASA :

Perturbation de la distribution d'eau potable dans neuf communes

Une perturbation dans la distribution d'eau potable est enregistrée à partir de lundi et se poursuivra jusqu'à mercredi prochain, dans neuf communes de Tipasa, en raison de travaux de maintenance périodique programmés au niveau du système de transfert d'eau du barrage Kef Eddir, rapporte un communiqué de la Société des eaux et de l'assainissement d'Alger (SEAAL).

Ces travaux de maintenance, engagés par l'Agence nationale des barrages et transferts (ANBT), entraîneront des perturbations du programme de distribution d'eau potable dans neuf communes, à savoir Cherchell, Sidi Ghilès, Sidi Amar, Menaceur, Nador, Hadjout, Merad, Tipasa et Sidi Rached, selon le même communiqué.

Le programme habituel de distribution d'eau sera progressivement rétabli à partir de mercredi prochain (5 février), a conclu le document.